

COMMUNIQUE DE L'ETAT-MAJOR GENERAL DES FORCES ARMEES

Dans la nuit du 20 au 21 Octobre 1993 une tentative remettant en cause les institutions démocratiquement élues a été perpétré par quelques éléments des Forces Armées. L'Etat-Major Général condamne énergiquement cet acte ignoble, se désolidarise et désavoue les commanditaires et les auteurs de cette tentative.

C'est pourquoi dès la première heure, l'Etat Major Général s'est investi à mettre en oeuvre les mécanismes de rétablissement de la légalité constitutionnelle.

A cet égard, il faut que dans les plus brefs délais, le pouvoir démocratiquement élu soit rétabli pour la bonne marche de la continuité de l'Etat et l'intérêt supérieur de la Nation.

Pour ce faire, l'Etat-Major Général des Forces Armées demande :

1. Que le Gouvernement légal, les partis politiques et toutes les forces vives de la Nation oeuvrent pour le rétablissement de l'ordre et la paix.
2. Fait appel aux pays voisins et à la communauté internationale pour qu'ils aident le Burundi à sortir de cette crise.

L'Etat-Major Général des Forces Armées s'engage à collaborer pour la remise en place des Institutions démocratiques.

Le 23/10/93

Le soir du 22.10